



PLAN LOCAL D'URBANISME

Mairie de Murescourt
Département des Vosges
Rue de la République
54110 Murescourt
03 83 68 12 34
www.murescourt.fr

MAURRECOURT



PLAN DE ZONAGE N°2

ECHELLE 1/2000



P. L. U. ARRÊTÉ PAR D.C.M. DU 09-10-2003
P. L. U. MODIFIÉ PAR D.C.M. DU 09-04-2004
P. L. U. APPROUVÉ PAR D.C.M. DU 12-07-2004
P. L. U. MODIFIÉ PAR D.C.M. DU 25-10-2006

SCOTET D'URGENCE ET D'AMENAGEMENT (SUA) - 1 face de Chary 3190 04-04-1998 - 14 01-05-12-05-00
Réception: 01-60-12-67-00

LEGENDE

- Limite de commune
- - - - - Limites de zones
- ZONES URBAINES :
- ZONES UA et UA*
- ZONES UB et UB*
- ZONE UC
- ZONE UD
- ZONES A URBAINES :
- ZONE 1AU à dominante d'habitat
- ZONE 2AU à dominante d'habitat
- ZONE 3AU à vocation d'habitat
- ZONE AU
- ZONES NATURELLES :
- ZONES N et N*
- ZONE A
- Espaces boisés classés
- Emplacements réservés
- Limite d'Espace Naturel
- Sensible
- Limite des 50m relative aux massifs boisés de plus de 100 hectares
- Aménagements spécifiques du planage de l'opération sur la RB55 (concernant les opérations d'aménagement spécifiques)
- voies bruyantes de cat. 3 (RD 59 tracé rive droite)
- voies bruyantes de cat. 1 (A 104 tracé rive droite)
- Limite de zone non aedificandi (NA)
- Zone de nuisance (RD 55 - 100 m)
- A 104 tracé rive droite - 300 m)

Hameau de Glatigny



Ferme de Bellefontaine

